

**Mardi 6 février 2018**

## **Trélazé**

### **Leur passion pour les fleurs est encore récompensée**



*La cérémonie de remise des prix des maisons fleuries a récompensé plusieurs habitants de Trélazé.*

L'hiver, c'est le temps des récompenses. En tout cas, pour le concours des maisons fleuries. Depuis 2011, la ville de Trélazé est labellisée « ville 4 fleurs », par le conseil national des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).

Elle récompense chaque année les efforts de ses habitants. En 2017, les gagnants sont le couple Relion-Megneveau. Et ce pour la troisième fois depuis 2002. Ce résultat, ils le doivent à leur assiduité, et à leur sens de la composition.

En effet, dès la fin février début mars, le couple se partage les tâches. Monsieur passe le scarificateur et tond la pelouse, tout en soi-

gnant les massifs, tandis que madame se consacre plus particulièrement aux rosiers, bégonias, pétunias, géraniums... « Nous passons tous les deux beaucoup de temps à soigner notre jardin. C'est une passion que nous partageons. Nous aimons les fleurs et les massifs, et apprécions de dessiner le bel ordonnancement de notre jardin. »

Sont également montés sur le podium, M. et Mme Gourdon (2<sup>e</sup> place), et M. et Mme Cadeau (3<sup>e</sup> place). Un prix balcons et jardins potagers a récompensé Mme Pineau et M. et Mme Foquereau.

**Ouest France**